

No. 5008.

DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
L'ÉTAT

de l'Hercule de
Jeloaux

[illegible]

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE

le 9 mai 1904

Sous le n°



Reelles 7 Mai 1904,
59 Avenue du Peage.

7 / ~~Reelles~~

Monsieur le Membre
de la Commission administrative des
Musées de Bruxelles

J'ai l'honneur de vous informer
que je suis disposé à céder au
Musée de Schepstump une Statuette
de mon trisaïeul Laurent Delvaux
ayant servi à la Composition de
l'Hercule en marbre se trouvant au
pied de l'escalier du Musée.

Cette Statuette a été faite à Rome,
vers 1733, je pense. Elle est en terre de
Rome, haute de 30 Centimètres et la
reproduction de l'Hercule Farnésien.
Elle est en parfait état et Signée.
Le socle porte en Caractères grecs
le fac simile de la Signature du
Sculpteur athénien Glycon.

Avant de la faire transporter
au Musée à votre inspection, je
desirerais savoir si vous étiez

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o. 5008.

Objet

Annexe

Expédié le

Eng. par l'Antiquité Voir-Prus.

Modèle I

17 7 19 04

Monsieur E. Delvaux
19. Avenue du Pesage
Mulle.

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la Commission Directrice
examinera volontiers, en vue de son
acquisition éventuelle pour les Collections de
l'Etat, la Statuette
que vous signalez à son attention par votre
lettre du 7. 7. 04, s'il vous convient de
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi
au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée N^o 9.

Cet envoi devra, M^o.
avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques
et périls et sans qu'il puisse résulter de
ce chef, pour l'administration des
Musées, aucune sorte d'engagement
ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indi-
quer le prix que vous demandez de
l'ouvrage présenté

Veuillez agréer, M^o. M. Siaux
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

Kelly 2 Juin 1904.
19 Avenue du Village

à Messieurs les Membres de la Com.
Impériale d'histoire de l'Université royale
de l'Université de Sculpture de Belgique

Messieurs

Jomme suite à votre honneur du
17 Mai dernier n° 5008, j'ai voulu me
rendre Compté du prix que je pourrais
demander de la Statuette de L. Delvaux
représentant l'Hercule Farnèse. Il est
Suite de mes renseignements que le
prix d'un millier de francs n'a
rien d'exagéré.

Conformément à votre demande
je fais remettre au Palais de Beaux
arts n° 9. la Statuette que je soumetts
à votre examen en vue de son acqui-
sition par le Musée.

Très agréé, Messieurs l'espérant
de mes sentiments distingués

Ch. Delvaux



MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Bruxelles, 14 juin 1904

N° 5008.

7

OBJET :

A M. E. Delvaux
59. avenue du Gesage
Ixelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, de la statuette

qui fait l'objet de vos lettres
des 7 mai écoulé et 2 courant.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition, pourra

être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

X Veuillez agréer, M. Delvaux, l'assurance
de notre considération distinguée.

Expédié le

A même recte de votre signature

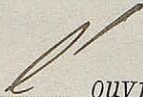
NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

~~Statuette en plâtre~~
Esquisse en terre cuite, de
l'Hercule de Debraux

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de  ouvrage..... soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n° 5008 en
date du 14 juin 1904.

Bruxelles, le

18 juin 1904.

